

# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.



Le 20 juillet 1974

DÉCLARATION DU  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES  
L'HONORABLE MITCHELL SHARP

SITUATION ACTUELLE - CHYPRE

Le 20 juillet 1974

Déclaration du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,

l'honorable Mitchell Sharp

SITUATION ACTUELLE - CHYPRE

Au nom du Canada, qui fait partie de la Force des Nations Unies à Chypre, je désire réitérer notre profonde inquiétude au sujet de la situation à Chypre résultant du coup d'état mené par les officiers grecs de la Garde nationale. Mon inquiétude grandit devant la nouvelle détérioration de la situation dans la région suite à l'intervention militaire par la Turquie.

J'ai indiqué dans ma déclaration du 18 juillet que si la crise actuelle à Chypre doit être résolue d'une façon pacifique et si l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté de Chypre doivent être préservées, il faudra qu'il existe une coopération étroite entre les Gouvernements du Royaume-Uni, de la Grèce et de la Turquie, qui sont parties au Traité de Garantie avec Chypre.

Afin d'éviter d'autres effusions de sang et d'obtenir un règlement négocié de la crise, je suis convaincu que ces trois Gouvernements doivent immédiatement remplir leur obligation de se consulter, tel que prescrit par le Traité de Garantie.

En conséquence, j'ai aujourd'hui lancé un appel urgent et spécifique aux Gouvernements de la Grèce et de la Turquie pour qu'ils répondent à l'invitation du Gouvernement du Royaume-Uni qui demande que les consultations prévues au Traité soient entreprises en vue d'en venir à une cessation des hostilités, et pour qu'ils acceptent leur responsabilité conjointe de trouver une solution juste et pacifique à la crise actuelle à Chypre. J'ai aussi lancé un appel aux Gouvernements grec et turc pour qu'ils évitent toute autre action qui porterait préjudice aux chances d'en arriver à un règlement négocié.

De plus, j'ai envoyé des messages aux autres gouvernements intéressés, les pressant d'appuyer cet effort pour la paix et j'ai parlé personnellement cet après-midi avec le Ministre britannique des Affaires étrangères, Monsieur Callaghan.

Le Gouvernement canadien est heureux des efforts du Conseil de Sécurité des Nations Unies en vue de réaliser un cessez-le-feu à Chypre.

Tous les Canadiens désirent la paix à Chypre. Je suis particulièrement conscient des inquiétudes spéciales des Canadiens qui sont originaires de ce pays et de ceux qui ont des parents qui font partie du contingent canadien de la Force des Nations Unies à Chypre. Je puis les assurer que nous appuyons tous les efforts visant à faire cesser les combats et à réaliser un règlement négocié.

DECLARATION DU SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES  
L'HONORABLE MITCHELL SHARP CONCERNANT LES CIVILS CANADIENS  
QUI SONT ACTUELLEMENT SUR L'ILE DE CHYPRE, 20 JUILLET 1974

Les agents consulaires canadiens que nous avons envoyés sur l'île de Chypre, font tout ce qui est en leur pouvoir, avec la coopération du contingent de la Force des Nations Unies, pour venir en aide au quelque 150 Canadiens qui n'ont pas pu partir de l'île, hier.

Jeudi dernier j'avais fortement conseillé, à tous les Canadiens qui n'avaient aucune raison spécifique de demeurer sur l'île, de quitter Chypre. Depuis ce temps, la BBC ainsi que les stations radio britanniques sur l'île de Chypre ont émis des messages similaires aux touristes britanniques et aux autres touristes étrangers qui séjournent actuellement sur l'île. Selon les renseignements que nous avons, il est certain que les Canadiens, les Britanniques ainsi que les autres contingents militaires composant la Force des Nations-Unies prennent soin non seulement de leurs propres ressortissants mais aussi de ressortissants étrangers. A cet effet, notre Ministère de la Défense nationale nous a indiqué que quelque 300 de ces ressortissants, dont des Canadiens, ont été réunis au camp de base du contingent canadien près de Nicosie.

Un plan d'urgence est actuellement en action, lequel mettra à la disposition des autorités responsables, des avions militaires qui permettront de remplacer les vols commerciaux qui ne sont plus possibles. Présentement, deux avions des forces armées sont sur le qui-vive, au Caire, dans le but d'être utilisés au cours de ce plan d'urgence.

Mon Ministère reçoit plusieurs communications téléphoniques de personnes au Canada qui sont inquiètes pour des parents ou des amis qui séjournent présentement à Chypre, en Grèce ou en Turquie. Les demandes d'information qui nous sont communiquées sont toutes transmises à notre personnel à Chypre ainsi qu'à nos ambassades en Grèce et en Turquie.

Aussitôt que nous serons en mesure de recevoir les réponses à ces demandes de renseignements, nous les transmettrons sans tarder aux familles et aux amis intéressés. Cependant, il faut tenir compte du fait que les moyens de communications avec ces régions sont actuellement surchargés et que les réponses n'entreront pas avant un certain temps.